

00980
DECISION N° 00980 /D/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP/2026 du 11 MAI 2026

Portant attribution de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000003/AONO/MINDCAF/CIPM/2026 du 19 Mars 2026, pour l'opérationnalisation de la Géolocalisation des Propriétés administratives dans le Département du Wouri.

LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N°2018/012 du 18 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État ;
- Vu la Loi N°2025/012 du 17 décembre 2025, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2026 ;
- Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2019/001 du 04 janvier portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°2012/390 du 18 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ;
- Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu la Circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 Décembre 2025 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;
- Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000003/AONO/MINDCAF/CIPM/ 2026 du 19 Mars 2026, pour l'opérationnalisation de la Géolocalisation des Propriétés administratives dans le Département du Wouri ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières en date du 07 Mai 2026 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Soumissionnaire POLYGONE SARL est pour compter de la date de signature de la présente décision, désigné attributaire de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000003/AONO/MINDCAF/CIPM/2026 du 19 Mars 2026, pour l'opérationnalisation de la Géolocalisation des Propriétés administratives dans le Département du Wouri, d'un montant TTC de FCFA 12 509 325 (douze millions cinq cent neuf mille trois cent vingt-cinq) et pour un délai d'exécution de quatre (04) mois.

Article 2 : Le Directeur de cette entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics du MINDCAF, à la porte N°232 de l'Immeuble Ministériel N°2, pour l'établissement et la signature du contrat y afférent. /

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP

Yaoundé, le 11 MAI 2026
LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE
ET DES AFFAIRES FONCIÈRES
Le Ministre
Henri Eyobe Nyissi